Partie Actions citoyennes – bull 16

Par

Publié le 31/12/2000

AMERIQUE du NORD - Plusieurs organisations agricoles dont la Canadian National Farmers Union demandent un moratoire immédiat sur les autorisations et les disséminations d'OGM. Elles souhaitent aussi que les brevets sur le vivant (semence, plante, animal et gène) soient interdits.
Reuters, 4 décembre 2000 et Farmers' Declaration on Genetic Engineering in Agriculture, 24 novembre 2000

CANADA - En mai 2000, un groupe de citoyens (EVCC), voulant ridiculiser le choix de l'étiquetage volontaire du gouvernement canadien, est rentré dans un supermarché afin d'étiqueter volontairement les produits contenant des OGM. Deux personnes se sont fait arrêter. Le procès aura lieu le 14 février 2001. Différentes associations veulent en faire un procès politique "car si ce geste peut paraître illégal, il est entièrement légitime !", a déclaré le BAM.
Biotech Action Montréal, martelpascal@hotmail.com

FRANCE - Le Comité de vigilance OGM 47 a rencontré le préfet du Lot et Garonne, pour exprimer ses craintes des suites données à l'affaire des semences contaminées. En avril dernier, la DGCCRF a décelé dans des sacs de maïs semence des traces d'OGM. Comme il ne s'agissait que de quantités infimes, les inspecteurs ont laissé passer les sacs qui ont été vendus à des agriculteurs ignorant tout. L'affaire a cependant été révélée au public et a fait grand bruit. Les membres du comité de vigilance, eux, ne désarment pas et veulent savoir "quelles dispositions ont été prises pour que les agriculteurs et les organismes stockeurs isolent les récoltes concernées". Le représentant de la préfecture confirme que "la consigne a été donnée de stocker les productions polluées et de ne pas les commercialiser", et indique que des réponses plus précises viendront de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt, en charge de ces questions.
La Dépêche, 19 Décembre 2000

PROCES - Le 8 février, le tribunal correctionnel de Montpellier jugera José Bové, René Riesel et Dominique Soulié, militants de la Confédération Paysanne, pour la destruction de plants de riz transgénique au Centre de coopération internationale en recherches agronomiques pour le développement (CIRAD). Le Cirad s'est constitué partie civile. Pendant le procès, une manifestation est prévue et en soirée, un débat sur les OGM et la recherche publique.
Deux autres procès en appel auront lieu à Montpellier, les jeudi 15 et vendredi 16 février 2001 : d'une part, celui de José Bové et des autres inculpés pour le démontage du McDonald's de Millau qui furent condamnés en première instance par le tribunal de Millau et d'autre part, celui de deux personnalités retenues contre leur gré par des syndicalistes qui demandent une révision du jugement de relaxe. Le comité de soutien appelle à une manifestation où 40 à 50 000 personnes

sont attendues.
Comité de soutien "Inculpés Millau & Cirad”,
+33 (0)4 67 79 17 67

ACHETER SANS OGM - Pour le lancement de la nouvelle liste des produits avec ou sans OGM, liste qui inclut les volailles en fonction de leur alimentation, Greenpeace a organisé, début décembre, dans une dizaine de villes de France, des actions de sensibilisation et d’information aux portes des supermarchés.
Réseau Info Conso, Véronique Papon, +33 (0)1 44 64 02 02
www.greenpeace.org

TRANSPARENCE - Par un avis décisif (19 octobre 2000) communiqué fin novembre, la Commission d’Accès aux Documents Administratifs (CADA) a donné un avis favorable sans réserve pour que soit communiquée au Mouvement Ecologiste Indépendant (MEI) la totalité des Fiches d’Information destinées au Public (FIP) relatives à l’ensemble des essais en champ d’OGM réalisés en 2000. Le 5 décembre 2000, la CGB a donc envoyé au MEI l’ensemble des FIP réclamées. En 1999, après le même avis favorable, la CGB avait fait la sourde oreille. Cependant, sur les fiches, le nom des communes a été effacé. Ainsi, par un recours (N°20003947-BK du 12 décembre 2000), le MEI a attaqué devant le Tribunal Administratif de Paris le secrétariat de la CGB.
MEI, tél & fax : +33 (0)1 45 11 82 11

ALBANIE - Le Centre d’Etude Rural (CER) a organisé, en décembre 2000, un séminaire national sur les OGM et la position de l’Albanie, réunissant le vice-ministre de l’agriculture, le recteur de l’université agricole de Tirana, trois députés membres de la commission de l’agriculture, le responsable de la coopération américaine en Albanie (USAID), deux journalistes, quelques directeurs des entreprises des semences et quelques représentants des associations paysannes. Le but de ce séminaire était de lancer le débat dans ce pays, en expliquant les dangers possibles, les positions des acteurs internationaux et l’évolution des négociations, en particulier la position de l’UE et la sensibilisation mondiale sur ce sujet. La vice-ministre et le recteur ont reconnu manquer d’informations pour avoir une position claire et ont donc incité le CER à diffuser le plus possible d’informations. Le CER a donc d’ores et déjà prévu d’organiser en février 2001 une conférence nationale sur les OGM.
Adrian Civici, acivici@usa.net

Non au brevetage du vivant

Dans une lettre aux députés, Les Amis de la Terre Landes dénoncent les dernières concessions accordées aux ultra-libéralistes, en matière de propriété intellectuelle dans la révision du Traité d’Amsterdam (article 133). Ils demandent aux députés de tout mettre en œuvre, pour que l’interprétation de la propriété intellectuelle, actuellement en discussion soit aussi éloignée que possible de la position de l’OMC. Elle doit rester très restrictive et fidèle aux souhaits des citoyens européens.
Communiqué des Amis de la Terre Landes, 26 décembre 2000,
tél/fax : +33 (0)5 58 75 34 50

Le 20 décembre 2000, the International Center for Tropical Agriculture - CIAT a déposé une requête officielle pour que soit réexaminé le brevet américain n°5894 079, sur le haricot Enola. RAFI, depuis un an, dénonce ce brevet comme de la biopiraterie et demande qu’il soit légalement aboli. RAFI a fait une demande officielle en ce sens auprès de la FAO. Il a aussi fait valoir que ce brevet était une atteinte à la souveraineté mexicaine sur ses ressources génétiques, conformément à la Convention sur la Diversité Biologique.
Communiqué de presse de RAFI,

5 janvier 2001, www.rafi.org

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes-bull-16/